

Avis au public – Mise à disposition du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Conformément à l'article L. 541-15-1 du Code de l'environnement, la Communauté de communes du SARTENAIS VALINCO TARAVO a élaboré un **Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** couvrant la période 2026-2031.

Ce plan a pour objectif de **réduire la quantité et la nocivité des déchets produits sur le territoire**, en définissant un ensemble d'actions concrètes à mettre en œuvre en matière de prévention, de réemploi, de tri à la source, et de sensibilisation.

Période de mise à disposition

Le projet de PLPDMA est mis à disposition du public du : 25 octobre 2025 au 17 novembre 2025

Modalités de consultation

Pendant toute la durée de la mise à disposition, le public peut consulter le projet de PLPDMA :

- Sur le site internet dédié de l'établissement : <https://www.registre-dematerialise.fr/6757>
- En version papier, à l'accueil de la Communauté de communes du SARTENAIS VALINCO TARAVO
Maison des douaniers – Avenue NAPOLEON III – 20 110 PROPRIANO.
De 10 h à midi et de 14 h à 16 du lundi au vendredi.

Recueil des observations

Le public est invité à faire part de ses observations et propositions :

- Par voie électronique : <https://www.registre-dematerialise.fr/6757>
- Par courrier à l'attention de :
Communauté de communes du SARTENAIS VALINCO TARAVO
Service Déchets – Consultation PLPDMA
Maison des douaniers – Avenue NAPOLEON III – 20 110 PROPRIANO.

Toutes les contributions seront analysées et pourront être intégrées dans la version finale du plan.

Et après ?

À l'issue de cette phase de consultation, une synthèse des observations du public sera publiée sur le site internet de la **Communauté de communes du SARTENAIS VALINCO TARAVO** (www.ccsvt.fr), et le PLPDMA sera soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Propriano, le 24 octobre 2025

Le Président,

Ange-François LEANDRI

